Nouveau

Public

Agents vérificateurs en action sociale

Pré-requis

Avoir visualisé le socle commun Métiers de l'action sociale.

Connaître la règlementation AFC.

Modalités pratiques

Durée : 1 heure en e-learning / Contacter l'EGOC pour les modalités de programmation Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Formations E-Learning / Blended learning
Modules E-Learning
Formations nationales

Tarifs

0.00

Modalités d'animation

A distance / Autoformation sur la plateforme Syfadis.

Vérificateur en action sociale - E-Learning

MAJ : Samedi 14 novembre 2026

Objectif professionnel

Être en capacité d'appliquer le Protocole national de vérification (PNV) et d'utiliser de manière optimale les fonctionnalités de Maïa dédiées au processus de vérification.

Contenu

Le module se déroule en trois parties :

- La posture du vérificateur
- La page d'accueil du vérificateur
- La décision du vérificateur

Assistance technique ou administrative : Amel LATATI ou votre service RH/Formation ou votre service informatique local
Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Chloé TEODORO-OLIVEIRA

Méthodes mobilisées

Activités pédagogiques à effectuer à distance :

- Apports théoriques
- Activités interactives
- Quiz

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

0.00

l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
